

Vapotage

La majorité des Français reconnaît que vapoter n'est pas fumer

Près d'un Français sur 2 ne s'estime pas dérangé par la cigarette électronique

Paris, le 5 février 2015 - Vapoter n'est pas fumer. C'est l'opinion de la majorité des Français interrogés dans le cadre d'une étude Harris Interactive pour Fontem Ventures, filiale indépendante d'Imperial Tobacco Group dédiée aux produits sans tabac. Cette étude, menée auprès d'un échantillon de 1005 personnes représentatif des Français de plus de 18 ans, est publiée en amont du lancement par Fontem Ventures de plusieurs projets cigarette en Europe.

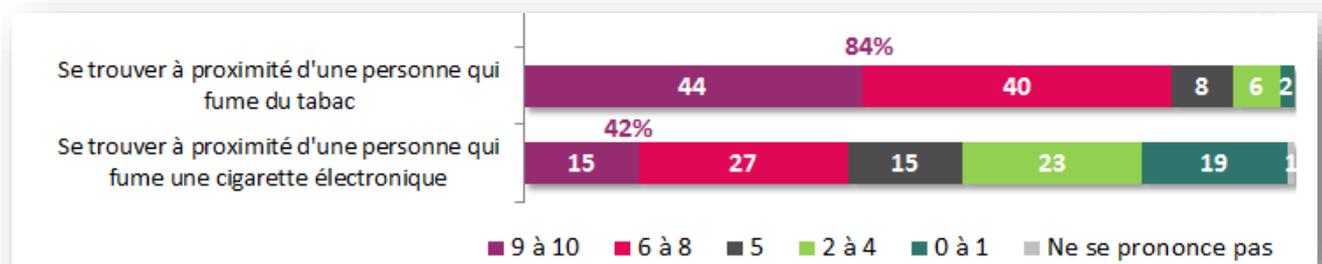
L'étude fournit des éléments clés pour comprendre la perception du vapotage, à la fois marché exponentiel et phénomène de société. Elle évalue ainsi la population des vapoteurs à **13% de la population des 18-60 ans**, soit plus de 6,8 millions¹ de personnes, dont 4% de pratiquants quotidiens.

Vapoter n'est pas fumer

Mais, bien au-delà des utilisateurs, le distinguo entre tabac et vapotage est clair dans l'esprit de la grande majorité des Français. Ainsi, 76% d'entre eux considèrent que fumer du tabac représente un danger majeur pour la santé, contre 24% seulement pour l'ecigarette. Et il y a **40% de Français estimant que l'usage de la cigarette présente un risque nul ou limité**².

De même, 84% des Français sont conscients de risques associés au tabagisme passif, quand près de **6 Français sur 10 estiment qu'il n'y a pas - ou peu - de risque à se trouver à proximité d'un utilisateur de cigarette électronique.**

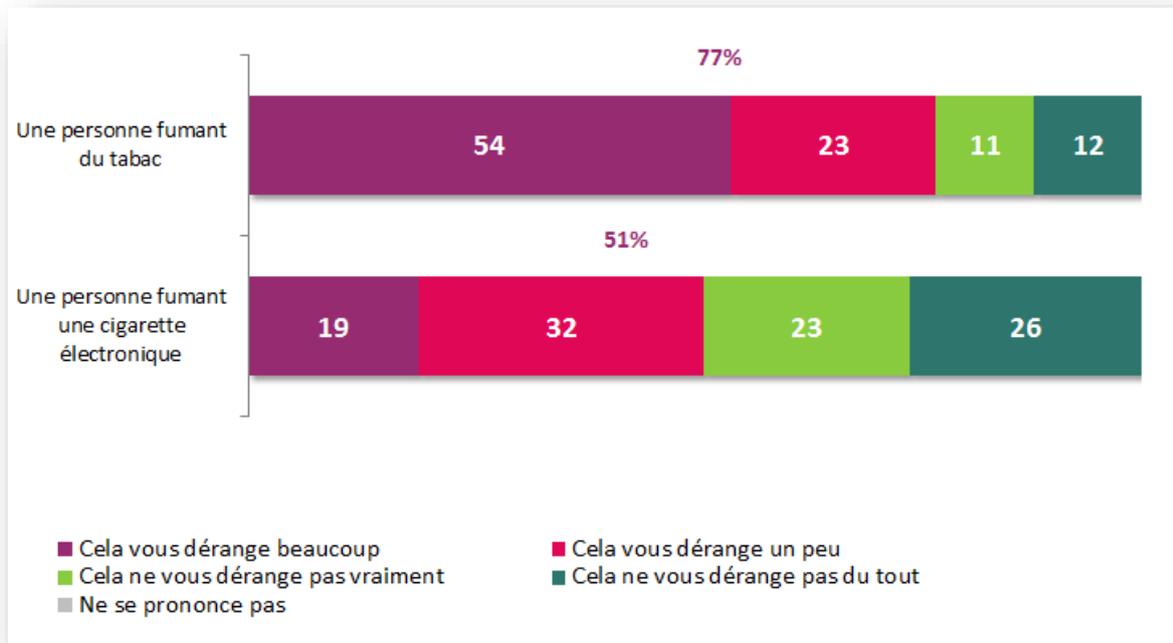
*Selon vous, dans quelle mesure chacune des actions suivantes représente-t-elle un risque pour la santé ?
(note de 0 à 10, 0 signifie que ce n'est pas du tout un risque pour la santé et 10 que c'est un risque très important)*



¹ Source INSEE : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=T11F036

² Inférieur ou égal à 5 sur une échelle de 1 à 10 (10 = risque très important).

Concernant l'inconfort lié à la proximité d'un fumeur ou d'un vapoteur, les conclusions sont sans appel en faveur du vapotage : Quand **54% des Français se disent fortement dérangés par une personne fumant du tabac, ils ne sont que 19% à ressentir cette gêne à proximité d'un vapoteur - Et près de 50% disent ne pas être dérangés par un utilisateur de cigarette électronique³.**



Pour Marc Michelsen, Directeur de la Communication et des Affaires Publiques de Fontem Ventures, « ces résultats montrent que le vapotage est d'ores et déjà une pratique largement acceptée en France en raison de son image positive et de sa discrétion pour l'entourage. »

Alors que la Cour de Cassation vient de rendre un jugement qui stipule que, sur la base des textes législatifs actuellement en vigueur en France, l'interdiction de fumer ne peut pas s'appliquer à la cigarette électronique, ces résultats pourraient démontrer qu'il n'y a pas d'urgence particulière à durcir la législation en vigueur.

Marc Michelsen conclut : « Les résultats de cette étude confirment non seulement l'intérêt grandissant des Français pour le vapotage, mais démontrent également que ceux qui n'ont pas adopté cette pratique sont de plus en plus tolérants à l'égard de la cigarette électronique, à mesure que son utilisation se répand. De plus, eu égard au consensus avéré des spécialistes de la santé, convaincus des bénéfices, pour la santé public, du vapotage comparé au tabac, le message que nous adressons aux instances publiques françaises est clair : la réglementation actuelle n'a pas besoin et ne doit pas aller au-delà de ce qui a est actuellement proposé ».

³ 49% des répondants optent pour : « Cela ne vous dérange pas vraiment » ou « pas du tout »

A propos de Fontem Ventures

Fontem Ventures, basée à Amsterdam, est une filiale indépendante d'Imperial Tobacco Group, dédiée aux produits sans tabac, positionnée aujourd'hui sur le développement d'innovations pour le marché du vapotage. Pionnier sur le marché de l'e-cigarette en Europe, Fontem Ventures a racheté la société Dragonite en 2013, qui a produit la première e-cigarette de l'histoire. Son fondateur, Hon Lik, l'inventeur de la cigarette électronique moderne est Conseiller de Fontem et membre de son Conseil d'Administration.

Reproduction des résultats autorisée avec la mention de la source « *Etude Harris Interactive pour Fontem Ventures* »

Contacts presse

Aspect Consulting Paris

- Diane Gaillard - diane@spectconsulting.eu - 06 62 17 04 09
- Laurence Colin - laurence@aspectconsulting.eu - 06 82 80 16 43

